

Conseil départemental



UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉPUBLICAINE, CITOYENNE ET CONTEMPORAINE

Ambitions culturelles du Conseil départemental de la Haute-Garonne 2018-2022

**Partout,
pour tous
et avec tous**





La culture est pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne un élément essentiel de son action politique, une des réponses aux défis qui sont aujourd'hui lancés à notre République. Tout doit être fait pour la rendre plus accessible et mieux partagée.

Depuis 5 ans, de nouvelles actions culturelles irriguent en profondeur l'ensemble de nos politiques. Ainsi, nous avons densifié la programmation culturelle et artistique sur tout le territoire avec quelques 500 manifestations organisées chaque année. La valorisation des lieux de culture liés au patrimoine architectural du département tels que Laréole, Aurignac et Saint-Bertrand-de-Comminges, est lancée. Quant au Musée de la Résistance et de la Déportation, sa transformation permettra d'optimiser ses actions pédagogiques sur la mémoire, la citoyenneté et la lutte contre tous les extrémismes. Au cœur de Toulouse nous avons créé la galerie 3.1 et l'Espace Roguet s'affirme comme lieu de résidence et de diffusion. Le Pavillon République, qui s'élève dans la cour de l'Hôtel du Département, est devenu un lieu de contact, de dialogue, de partage d'émotions culturelles et de savoirs.

Notre soutien financier pour la réalisation des équipements culturels des communes et intercommunalités est de l'ordre de 3 millions d'euros chaque année. Celui attribué à la création artistique et à la diversité culturelle s'élève à 4,5 millions d'euros ce qui permet l'accompagnement de près de 470 acteurs culturels.

Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat. Si bon nombre de nos engagements ont été remplis, nous demeurons plus que jamais déterminés à renforcer nos politiques, à mobiliser nos compétences, nos moyens techniques, humains et budgétaires pour ouvrir de nouvelles pistes culturelles dans un esprit de dialogue et de proximité.

Depuis l'été 2017, l'Assemblée départementale s'est engagée avec vous dans une démarche de dialogue et de réflexion en vue de définir de nouvelles orientations stratégiques pour dynamiser la culture sur tous les territoires. Vos élu-e-s du Conseil départemental ont pris le temps de l'échange à travers la diffusion d'un questionnaire, des apéros culture, des rencontres avec les citoyens et les acteurs du territoire, mais aussi par la constitution d'un jury citoyen. Soyez ici, toutes et tous, remerciés pour votre forte implication.

Issues du dialogue citoyen qui nous est cher, vos propositions ont permis de faire éclore des projets concrets qui ouvrent la voie d'une politique culturelle haut-garonnaise innovante, contemporaine, ambitieuse et citoyenne.

Georges Méric

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

SOMMAIRE

LA CULTURE EN HAUTE GARONNE.....	P3
LA CULTURE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UNE ACTION FORTE ET CONTINUE DEPUIS 2015.....	P4
LE DIALOGUE CITOYEN POUR LA CULTURE, UNE DÉMARCHE INSPIRANTE POUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE DEMAIN.....	P8
AMBITIONS CULTURELLES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL : POUR UNE POLITIQUE INNOVANTE, INCLUSIVE ET AMBITIEUSE.....	P12

LA CULTURE EN HAUTE GARONNE

4 000 Haut-Garonnais ont participé à la réflexion menée par le Département, pour une culture toujours plus accessible et mieux partagée, à travers la démarche de concertation. Les citoyen-e-s ont pu livrer les points forts et les points d'amélioration, ou les atouts et les freins à la culture, de leurs territoires, dessinant ainsi un diagnostic culturel qualitatif et partagé de la Haute-Garonne.

Les atouts de la Haute Garonne en matière de culture :

- la richesse et la vitalité artistique et culturelle ;
- le dynamisme du monde associatif et la créativité des bénévoles ;
- le patrimoine naturel et architectural du département ;
- les politiques volontaristes menées en termes de diversité de programmation, d'accessibilité financière, de proximité à travers les médiathèques, d'ouverture et d'inclusion.

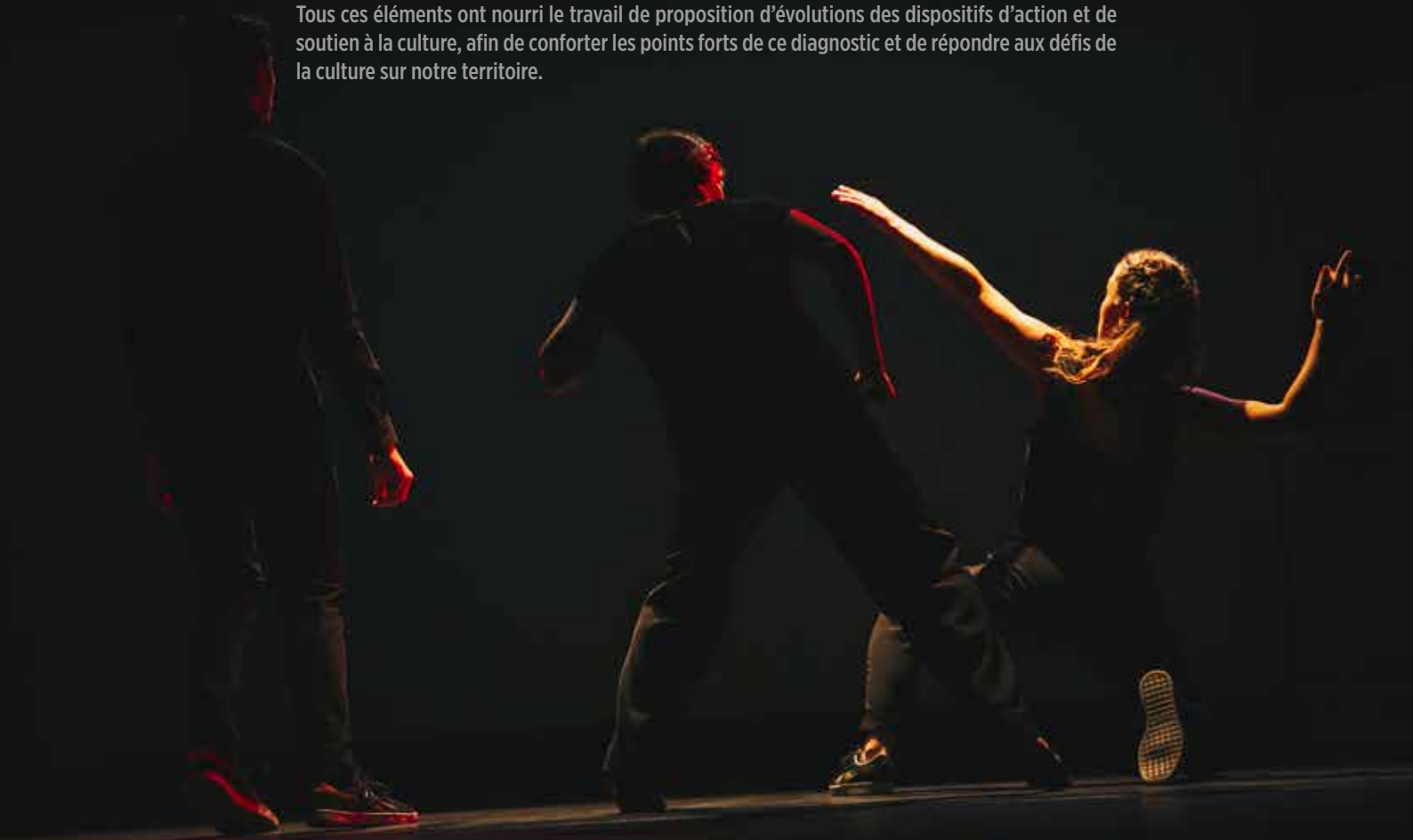
On peut en effet souligner l'importance du tissu culturel local, de l'offre de diffusion, avec près de 200 bibliothèques, une centaine de salles de cinéma, 18 théâtres et salles de spectacles, plus de 500 monuments historiques, etc.

Tout cela est notamment permis par un soutien financier fort des collectivités, dont les dépenses cumulées pour la culture s'élève en moyenne à près de 200€ par an et par habitant.

Les pistes d'amélioration :

- la communication et la visibilité des événements et des lieux culturels en Haute-Garonne ;
- la question des transports publics pour rendre accessible à tous la culture ;
- la cohésion et la coordination des politiques sur le champ culturel ;
- renforcer les liens entre culture et social
- le manque d'équilibre territorial en matière culturelle, avec un risque de césure entre la métropole et le reste du territoire départemental, notamment les franges péri-urbaines...

Tous ces éléments ont nourri le travail de proposition d'évolutions des dispositifs d'action et de soutien à la culture, afin de conforter les points forts de ce diagnostic et de répondre aux défis de la culture sur notre territoire.



La culture au Conseil départemental : **une action forte et continue depuis 2015**

Agir pour une culture à proximité de tous en Haute-Garonne

La lecture pour tous

Le Conseil départemental s'engage pour que chacun.e des Haut-Garonnais.es puisse s'émanciper, s'instruire, se divertir à travers la lecture et ait accès aux espaces de savoirs et de partage que sont les bibliothèques et médiathèques.

La Médiathèque départementale accompagne ainsi un réseau de **166 bibliothèques** municipales ou intercommunales du département, pour lesquelles elle constitue et prête des fonds, prend en charge la formation gratuite des personnels, met à disposition des usagers un portail de ressources numériques... Elle dépose des fonds dans 160 écoles et 90 mairies, et fait du prêt direct par bus chaque mois dans 40 communes.

+ de 400 000

livres, CD et DVD prêtés chaque année



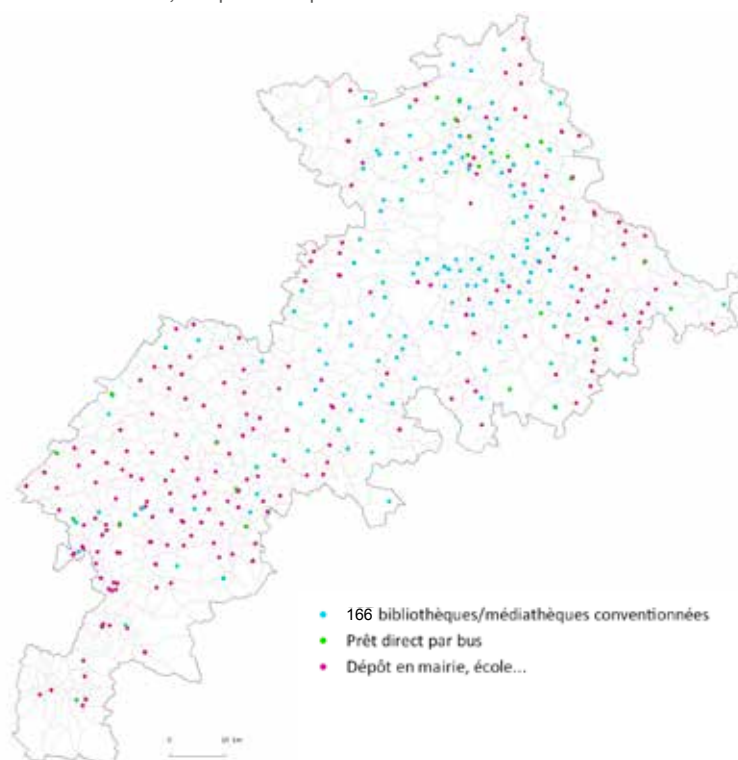
75%

des communes
desservies par
la médiathèque
départementale
(450 communes)

Des événements artistiques et culturels pour tous

Le Conseil départemental mène une politique volontariste de programmation artistique et culturelle dans l'ensemble du territoire départemental, et essentiellement gratuite, avec près de **700 manifestations artistiques et culturelles** organisées chaque année :

- plus de 500 manifestations artistiques à travers la Haute-Garonne : les festivals Jazz sur son 31, 31 notes d'été, la Semaine des Cultures Urbaines, la semaine des collégiens, les expositions à la Galerie 3.1, au Château de Laréole et aux Olivetains ; la programmation annuelle à l'Espace Roguet à Toulouse. Une programmation diversifiée, essentiellement d'artistes du Département, enrichie de nombreuses médiations pour favoriser l'accès au spectacle vivant et aux arts visuels.
- plus de 80 animations gratuites mettant en valeur le patrimoine haut-garonnais proposées par les Archives départementales : conférences, ateliers historiques, créatifs, d'archiviste pour les enfants et pour les adultes, visites des fonds d'archives, prêts d'expositions...
- 85 animations (spectacles, ateliers de création...) offertes chaque année aux bibliothèques du réseau de la médiathèque départementale, qui constituent des projets d'animation des territoires, des prêts d'expositions et d'outils d'animation.





Soutenir les acteurs culturels de tous les territoires

Outre ses actions directes, le Département s'engage auprès des acteurs et des territoires qui font vivre la culture, creuset de notre vivre-ensemble, en Haute-Garonne. En effet, le Conseil départemental a fait le choix d'augmenter son budget culturel, notamment en termes d'aides départementales.

Faire vivre la culture en Haute-Garonne

Chaque année, le Conseil départemental soutient près de 500 acteurs culturels haut-garonnais, dans une diversité d'actions, de programmations, de médiations et de projets, qui représente une très grande richesse culturelle sur l'ensemble du territoire.

Dans le détail en 2019, il s'agit de 60 **écoles de musiques**, publiques ou associatives, de 21 chorales, et de 470 acteurs culturels répondant aux critères du règlement d'intervention, soit : 117 soutiens à des **saisons ou événements culturels** ; 27 soutiens à des **lieux permanents de diffusion** ; 55 soutiens à des **projets culturels** ; 120 soutiens à des **équipes artistiques**, pour de la création ou de la diffusion.

470

acteurs culturels haut-garonnais
aidés chaque année

Ses aides, complétées par la programmation d'artistes haut-garonnais, bénéficient à l'économie culturelle locale et soutiennent l'emploi culturel.

Accompagner en ingénierie les territoires et les acteurs

Les équipes culturelles du Département accompagnent les collectivités et territoires, à leur demande, dans le montage de projets ou dans l'apport en ingénierie et savoir-faire, pour mettre en œuvre les politiques culturelles locales.

Cet accompagnement se traduit notamment par :

- des formations et du conseil, dans le domaine des enseignements artistiques ou de la lecture publique, de la réglementation liée à l'organisation de spectacles, des politiques de conservation de documents et archives, etc.
- une aide à la définition des besoins et des préconisations techniques pour la construction d'équipements scéniques et culturels.

Accompagner l'aménagement culturel du territoire

A travers les « contrats de territoire », le Conseil départemental consacre un soutien financier important pour l'aménagement d'équipements culturels (bibliothèques, pôles culturels, musées, écoles de musique...). Le Département soutient particulièrement les lieux hybrides, multiculturels et conviviaux, constituant des lieux de vie et de rencontres dans les communes.

Depuis 2011, plus de 60 équipements ont été aidés, pour un montant total de subvention de plus de 18 millions d'euros. Parmi ces derniers, le pôle culturel Pavillon Blanc Henri Molina à Colomiers, le musée Aérosopia à Blagnac, la Chapelle Saint Jacques centre d'art contemporain et le cinéma Le Régent à Saint Gaudens, de nombreuses médiathèques...

Favoriser les pratiques culturelles des jeunes

Un programme complet d'éducation artistique et culturelle

Le Conseil départemental propose chaque année aux collèges cinq parcours éducatifs, autour de la musique jazz, de la danse, des musiques amplifiées et des risques auditifs, l'Orchestre de chambre Toulouse au collège et enfin du théâtre. De nouveaux parcours ont été créés :

- Eloquence au collège : autour de l'expression orale et du sens critique
- Collège au cinéma : un parcours d'éducation à l'image cinématographique
- le prix des collégiens 31 de la BD, en partenariat avec BD Colomiers : découvrir la richesse de la BD contemporaine
- Ateliers d'écriture en collège, Paroles en Je(u) : découvrir l'écriture théâtrale et la mise en scène.

Composés d'ateliers, de rencontres avec les artistes et professionnels, et de spectacles, ils permettent aux élèves de s'initier à la pratique de l'art en question et d'acquérir une culture artistique. Chaque année, 40 classes soit environ **1150 élèves** participent à ces parcours, et **5000 élèves** assistent à un spectacle donné dans le cadre de la programmation départementale. La Semaine des collégiens au Pavillon République, une semaine de spectacles pluridisciplinaires sont dédiés aux collégiens du département.

Le Département propose de nombreuses actions de médiation culturelle pour les élèves de la Haute-Garonne, via les Archives départementales, la Médiathèque départementale et les musées départementaux : ateliers, mise à disposition d'outils pédagogiques, visites des Archives et des musées...

Le soutien aux pratiques amateurs

Le Département soutient la pratique musicale amateur de musique en participant au fonctionnement des 60 écoles de musique. Cela représente une aide à la pratique musicale **13 000 élèves**. Par ailleurs, le Conseil départemental a mis en place deux dispositifs de bourses : bourses aux jeunes musiciens et bourses au chant choral afin de soutenir les collectifs d'amateurs de chant. Enfin, le Département participe aux frais de scolarité des élèves inscrits au Conservatoire de Toulouse dans un souci de solidarité territoriale, afin d'en faciliter l'accès à un plus large public, quel que soit son lieu de résidence en Haute-Garonne.

La valorisation du patrimoine haut-garonnais

Le patrimoine constitue un élément pour comprendre le passé des hommes et des territoires, ses continuités, ses ruptures ; il est un bien commun, partageable par tous. C'est pourquoi le Département s'engage dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine haut-garonnais, à travers notamment :

- la conservation et la valorisation des archives historiques constituées en Haute Garonne ;
- la promotion de la culture et de la langue Occitanes par le soutien aux institutions dédiées et par la diffusion occitane dans le cadre de la programmation départementale ;
- la préservation du patrimoine rural non protégé par une aide à la rénovation de ce patrimoine remarquable (châteaux, maisons traditionnelles, moulins, lavoirs, etc.).
- la préservation et la valorisation de l'Histoire, à travers ses trois musées : la préhistoire avec le musée de l'Aurignacien, l'Antiquité au musée archéologique de St-Bertrand de Comminges, et le musée de Résistance et de la Déportation qui a été rénové et transformé en 2020. Il a pour ambition de devenir l'outil commun aux citoyens pour comprendre, apprendre et s'approprier les valeurs de la République, de la laïcité à travers le prisme du passé et des luttes contemporaines.

4 400

personnes présentes aux journées d'inauguration du nouveau Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse



l'homme lion avec Abraham Poincheval



Musée de la Résistance et de la Déportation

Cultiver la solidarité et vivre-ensemble

Une dynamique culturelle inclusive

Parce que les inégalités d'accès à la culture persistent et parce que le Conseil départemental est attentif à l'inclusion et à la valorisation de tous dans la dynamique culturelle de son territoire, de nombreuses actions culturelles sont développées en direction des publics éloignés de la culture ou en difficultés sociales, en coordination avec les acteurs sociaux et culturels du territoire :

- soutien des Mercredis culturels à la Grainerie : parcours culturel visant à favoriser l'ouverture culturelle, le décloisonnement social et l'accès aux loisirs d'un groupe de jeunes (12/15 ans) ;
- programmation d'artistes bénéficiaires du RSA dans le cadre de la saison culturelle départementale et du Joli mois de l'Europe ;
- soutien aux résidences de territoire dans les quartiers Politique de la Ville ;
- mise à disposition de livres dans les salles d'attentes des Maisons des Solidarités et dans les bibliothèques des prisons du département et formations des bénévoles par les agents de la Médiathèque départementale.
- soutien aux pratiques amateurs (bourses au chant choral ; master class dans le cadre du festival Jazz sur son 31, bourses aux jeunes musiciens etc.) ;
- valorisation de la production artistique des Hauts-Garonnais, (opération Re-photographions la Haute-Garonne, ateliers Graff au club de prévention de Saint-Gaudens, etc.), mise en place d'un orchestre Démos (dispositif d'éducation musicale à vocation sociale) en partenariat avec Toulouse Métropole dans et hors de la métropole.

L'échange autour des valeurs républicaines

Faire culture ensemble relève pour le Conseil départemental d'un objectif républicain : il a ainsi lancé en 2017 les « Chemins de la République », qui visent à promouvoir les valeurs républicaines dans ses politiques publiques et réaffirmer le caractère émancipateur des principes de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité, notamment à travers des actions artistiques et culturelles associant un public qui se considère exclu de ces débats.

A titre d'exemple, les Rencontres pour l'égalité, des conférences, débats, expositions et projections sont proposées au grand public pendant une semaine sur le thème de la lutte contre toutes les formes de discriminations.



Les Chemins de la République

Le dialogue citoyen pour la culture, une démarche inspirante pour la politique culturelle de demain

La culture à proximité de tous en Haute-Garonne

Une réflexion nécessaire et partagée

Cette mobilisation pour une politique culturelle ambitieuse et inclusive s'impose avec une acuité nouvelle dans la période actuelle, marquée par l'impérieuse nécessité de construction en commun, par l'avènement du numérique et l'individualisation des comportements, et enfin par l'essoufflement d'un certain modèle de décentralisation culturelle, qui est perpétuellement à réinventer.

La participation citoyenne dans la construction des politiques publiques est une ambition forte du Conseil départemental, illustrée par l'adoption d'une Charte du dialogue citoyen le 28 mars 2017. Dans le cadre de l'actualisation de sa politique culturelle, le Conseil départemental s'est engagé dans une importante démarche de participation citoyenne afin de faire émerger les atouts, les besoins et les manques des territoires en matière de culture, et de construire collectivement les réponses à ces enjeux.

Trois objectifs pour la politique départementale :

- Vers une nouvelle coopération culturelle entre Département et territoires : repenser collectivement certains fondamentaux de son action culturelle et mieux les faire vivre, en renforçant notamment sa relation aux territoires et en élargissant les publics touchés ;
- intégrer l'évolution des pratiques culturelles et l'affirmation des droits culturels dans les normes législatives ;
- enfin recourir à une méthode participative d'élaboration de cette politique, idiome aujourd'hui de l'action publique locale.





Apéro-Culture



Jury Citoyen

La démarche, intitulée « Objectif Culture pour tous », s'est opérée en trois dispositifs :

> **LA CONSULTATION** des Haut-Garonnais.es sur leurs pratiques culturelles via un questionnaire simple, diffusé à travers la Haute-Garonne par des agents allant à la rencontre des citoyens sur les marchés, dans les centres-bourgs, les stations de métro à Toulouse, et disponible en ligne et dans les mairies et bibliothèques du territoire. D'août à octobre, près de **2500 Haut-Garonnais** ont répondu à cette enquête, préambule d'une démarche de dialogue citoyen approfondie.

4 000

haut-garonnais

ont participé à l'ensemble de la démarche



➤ **LA CONCERTATION** en 7 séances publiques en novembre, après un forum de lancement le 16 octobre 2017 réunissant **200 acteurs-mobilisateurs** :

- 2 Rencontres professionnelles, à Aurignac et à Toulouse, auxquels ont participé près de **200 acteurs culturels et sociaux** du département ;
- 5 Apéros Culture (Comminges, Sud, Lauragais, Nord et Toulouse) auxquels ont participé près de **500 citoyens**.

Tous ces temps d'échanges ont fait l'objet d'une diffusion auprès des participants et sur le site internet de comptes-rendus, permettant un retour régulier de toute la matière produite auprès des citoyens.

De la concertation des citoyens et acteurs culturels du territoire sont ressortis **neuf leviers d'actions** pour élargir et diversifier l'accès à la culture au plus grand nombre, dont un levier transversal, celui de « **faire culture** » ensemble, auxquels le Conseil départemental s'attachera à répondre dans ses orientations de politique culturelle :

◆ L'ACCÈS FINANCIER

Faut-il privilégier la gratuité, la participation libre, la participation au chapeau, les tarifs préférentiels ? La gratuité fait débat : est-elle nécessaire pour que tout le monde puisse avoir accès à la culture ? Est-elle soutenable pour les acteurs culturels et pour les artistes ?

◆ LA PROXIMITÉ

« Créer un équilibre entre Toulouse et le reste du département ! Notamment vis-à-vis des territoires ruraux ! »

« Faut-il apporter à l'ensemble des citoyens du département de Haute Garonne les biens ou équipements culturels ? Ne faut-il pas plutôt susciter l'envie de participer et de faire ensemble ? »

◆ L'ÉDUCATION, LA TRANSMISSION ET LA MÉDIATION

« En insufflant plus de culture en milieu scolaire, nous créons les spectateurs, les acteurs et les citoyens de demain, en commençant par donner au jeune public l'envie, la curiosité, le goût. »

◆ LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

« Pas que du spectacle, la culture c'est aussi la littérature, les arts plastiques, les arts visuels, le patrimoine, le cinéma... »

◆ LES LIEUX CULTURELS, LES LIEUX OÙ L'ON FAIT CULTURE ENSEMBLE

« Il n'y a pas de remède miracle pour que les gens poussent les portes des lieux culturels. Il faut les inviter, les accueillir, prendre soin d'eux, créer un lien de confiance, s'inscrire dans le temps long. »

◆ L'ACCESSIBILITÉ ET LA MOBILITÉ

« J'appuie les artistes pour qu'ils circulent dans d'autres salles qu'à Toulouse, qu'ils aillent aussi dans les territoires ruraux ou nos petites communes. »

◆ L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITÉ

« Avoir des outils pour recenser l'ensemble des événements et des activités culturelles du département : une plateforme numérique ? Un mensuel départemental ? Une newsletter ? »

◆ LA RECONNAISSANCE DES CULTURES

« Il ne faut pas parler de la culture au singulier mais bien des cultures multiples liées à la diversité des personnes du territoire haut-garonnais. »

« La culture on n'y accède pas, elle se vit ici sur nos territoires. »

« **Faire culture** » ensemble, c'est le besoin de faire différemment, notamment par une meilleure coordination entre les acteurs culturels, le besoin de s'ouvrir vers d'autres champs professionnels comme celui de l'éducation ou du social. C'est aussi faire avec les citoyens et citoyennes du département.

➤ Ultime dispositif, **LA CO-CONSTRUCTION**, via une conférence de citoyens (ou jury citoyen) en janvier-février 2018. C'est une première en France en matière de politique culturelle : **19 citoyens** reflet de la diversité de la population haut-garonnaise ont été tirés au sort pour travailler pendant trois jours sur l'ensemble de la matière produite pendant les temps de consultation et de concertation, et rendre aux élus un avis citoyen argumenté de préconisations sur l'enjeu d'une culture pour tous, partout et par tous. Le jury citoyen a remis son avis le mardi 20 mars 2017 au Président du Conseil départemental.

Jury citoyen

La démarche de dialogue citoyen s'est révélée d'une grande richesse ; les acteurs culturels et sociaux, autant que les citoyens ont montré leur intérêt et leur responsabilité dans la vie culturelle de leur territoire et dans les politiques publiques : chacun s'est mis en position de porter l'enjeu de la culture pour tous, avec le Département. De nombreuses propositions et préconisations ont ainsi été apportées pour répondre aux besoins exprimés - des réponses inspirantes, d'autres des propositions très opérationnelles - et toutes sont légitimes en ce sens. Le Conseil départemental est reconnaissant de la participation des Haut-Garonnais et s'est engagé à prendre en compte leurs préconisations dans la cadre de ses orientations stratégiques de politique culturelle.

En janvier 2020, la démarche de dialogue citoyen s'est, notamment, concrétisée par la réunion d'un jury, composés de 25 citoyens, tirés au sort parmi 500 volontaires, pour émettre un avis sur les projets qui recevront une subvention du Département dans le cadre du nouveau Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales doté de 50 000€. Les 6 projets proposés par le jury ont tous été retenus par la Commission permanente du Département en février 2020.

“ J’

ai souhaité ouvrir le dialogue citoyen autour de notre politique culturelle car la culture c’est l’ouverture d’esprit. C’est une force émancipatrice qui repose sur la rencontre et l’échange, sur la reconnaissance et le respect de l’autre.

C’est le moyen de construire ensemble « une culture populaire » au sens où l’entendait Jean Vilar, où le mot « populaire » signifie de la plus haute qualité rendue accessible à tous, sans clivage social ou culturel.

Cette ambition a nourri le processus de dialogue citoyen et continuera de guider la mise en œuvre d’une culture innovante, inclusive et ambitieuse... Avec un mot d’ordre : « Ouvrons les portes » ! ”

Anne Boyer

Vice-Présidente chargée de la Culture



Ambitions culturelles du Conseil départemental : **pour une politique innovante, inclusive et ambitieuse**

4 orientations stratégiques pour la culture

A l'issue de ce long travail de réflexion, nourri de la concertation, le Conseil départemental affirme et renouvelle quatre grandes orientations pour sa politique culturelle, qui viennent conforter le rôle fédérateur et moteur du Département afin de répondre à cette ambition d'une culture pour tous, partout et avec tous en Haute Garonne.

La cohésion culturelle territoriale

L'objectif est de faire vivre la culture sur tous les territoires. Il s'agira de mettre en œuvre d'une part, et de permettre de développer d'autre part, une diversité d'actions culturelles ambitieuses dans l'ensemble du territoire départemental, quels que soient les spécificités des territoires (ruraux, périurbains, urbains). Pour cela, le Département s'est engagé à **développé un dispositif d'ingénierie culturelle territoriale** : aide à la réalisation de diagnostics culturels territoriaux, apport d'ingénierie sur les prises de compétence (lecture publique, musique), aide à la structuration de politiques culturelles locales, aide technique, etc.

Pour installer la culture dans la durée et rechercher plus de cohérence dans les différentes interventions culturelles sur les territoires, le Département soutient les résidences d'artistes dans les territoires, avec notamment un objectif de participation des habitants, de tous les publics et en priorité du public jeune.

Enfin, le Département encourage une véritable **cohérence territoriale du maillage culturel**, aussi bien en matière d'équipements que de diversité et de complémentarité de l'offre, notamment en écoles de musique, réfléchies comme des lieux de ressources, des centralités culturelles accessibles par tous dans l'ensemble du territoire, au même titre que les bibliothèques.

Le développement et le soutien des pratiques culturelles et de l'accès à la culture pour tous

Plus que jamais, en écho aux droits culturels rappelés par la loi NOTRe, le Département œuvre afin de permettre à tous les publics d'accéder à des œuvres et à des pratiques culturelles diverses, que ce soit en tant que spectateur ou en tant qu'acteur.

Afin d'associer le public le plus large possible, le Département veille à **renforcer les liens entre culture et social** et promeut une démarche intégrée, en lien avec les projets sociaux de territoire, qui sont en cours d'élaboration. Cela pourra se traduire notamment par des focus culture dans les projets sociaux de territoire, une meilleure valorisation des activités et pratiques culturelles comme outils d'inclusion, le développement de médiations culturelles en lien avec les travailleurs sociaux, etc.

La culture, vecteur de construction individuelle et d'ouverture à l'autre, est essentielle dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le Conseil départemental s'engage dans un **soutien accru aux pratiques amateurs** et dans le **renforcement de l'éducation artistique et culturelle**. Cela se traduit par la diffusion d'un programme complet des propositions départementales en direction des collèges, comprenant les actions proposées par les services culturels du Département.

Les préconisations des citoyens d'une présence artistique dans les collèges rejoignent cette priorité, le Conseil départemental s'est engagé donc dès l'année scolaire 2018-2019 à créer de nouveaux parcours dont un dispositif d'ateliers d'écriture «Paroles en Je(u)» avec le soutien d'auteurs, dans plusieurs collèges de Haute-Garonne.

Enfin, le Département a formalisé **une approche plus structurée de sa politique patrimoniale**, dans une logique de mise en valeur du patrimoine local et de mise en réseau des projets, à l'échelon intercommunal notamment. Cette démarche permet d'améliorer la connaissance, la conservation, et in fine le partage et la valorisation de l'ensemble des composantes du patrimoine haut-garonnais, afin que celui-ci puisse être accessible à tous et connu par le plus grand nombre.



31 Notes d'été

« Faire culture ensemble »

Cet axe est sans doute la principale innovation issue de la concertation citoyenne. Il vise à se donner les moyens d'une mobilisation collective, afin que les expressions artistiques et culturelles développées sur l'ensemble du territoire permettent à chacun de s'émanciper et de développer son libre-arbitre, tout en participant à la fabrication du vivre-ensemble.

Le Département reconnaît ainsi la nécessité d'agir pour inventer de nouvelles formes de coopération et de mutualisation, d'association du public et des citoyens dans la conception et la mise en œuvre des pratiques culturelles et artistiques, partant du constat qu'il ne sera réellement possible d'élargir les publics que dans une hybridation forte des publics et des contenus.

Il souhaite faciliter la **mise en réseau des acteurs culturels**, qui évoluent dans leurs pratiques et leur capacité de faire ensemble, via notamment des rencontres culturelles territoriales, une rencontre annuelle conviant tous les acteurs du Département pour développer la médiation culturelle, etc.

Il soutient des **initiatives culturelles nouvelles** sur le territoire, des acteurs qui se lancent et qui tentent, sans avoir d'organisation, de structure depuis des mois ou des années.

Comme préconisé par l'avis citoyen, le Département encourage l'**hybridation des usages**, à la fois dans des lieux culturels décloisonnés, investis comme des lieux de vie, de création, d'expression artistique, et par la pénétration de l'art dans des lieux où il n'est pas « prévu » (salles d'attente, friches...), et dans l'espace public, espace par excellence de la rencontre et des expressions. Car les leviers d'actions pour une culture pour tous.tes sont la proximité et la gratuité. A cet effet, le label comme à la maison a été créé en 2020.

Innover dans nos pratiques et repenser nos partenariats

Pour mener à bien cette évolution de la politique culturelle départementale, il a été nécessaire de repenser en profondeur les modes d'action du Département en matière culturelle, et surtout d'arriver à mobiliser les énergies collectives pour tendre vers cet objectif d'une culture plus accessible dans l'ensemble du territoire.

Le Département a travaillé ainsi à refonder ses grands partenariats culturels à l'aune de ces nouvelles orientations stratégiques. Des échanges bilatéraux et collectifs ont eu lieu pour faire ressortir des axes précis d'actions spécifiques dans les conventions de partenariat avec les principaux acteurs culturels soutenus par le Département, autour des axes prioritaires de la collectivité :

- la cohésion territoriale et l'effort de diffusion sur des territoires différenciés (urbain et rural notamment), via des actions « hors les murs » par exemple ;
- le croisement entre culture et social, vers les « publics empêchés » en développant notamment une politique d'accessibilité tarifaire ;
- l'accompagnement des artistes haut-garonnais, que ce soit en résidence ou en diffusion ;
- l'éducation artistique et culturelle, à destination des jeunes hauts-garonnais.es.

Un travail a été réalisé avec les autres acteurs institutionnels, qu'il s'agisse notamment de la Métropole, de la Région Occitanie et de l'Etat, ou bien sur le territoire départemental des PETR et intercommunalités. L'objectif étant de mieux définir les rôles, contenus et modes d'intervention des différents niveaux institutionnels et l'apport attendu du Conseil départemental auprès de ces territoires, notamment en matière de structuration et d'accompagnement des politiques culturelles locales.

Corsican Quartet, lors d'un forum



Inauguration Label Comme à la Maison



Des actions emblématiques pour illustrer et faire vivre cette ambition

Un nouveau partage de la culture

Ces grandes orientations de politique culturelle principalement issues de la concertation avec les acteurs du territoire se sont traduites par de nombreuses initiatives **reposant sur des principes de coopération, favorables à un plus large partage d'une culture de proximité et adaptés aux demandes et besoins des habitants de tous nos territoires.**

Une nouvelle coopération avec les acteurs culturels a été engagée, par la création effective d'appels à projets. Cela a permis de mettre en œuvre :

- dès 2019, les premiers **Labels comme à la maison**, qui permettent de soutenir des projets et des équipements culturels de proximité, lieux de rencontre, de partage d'une culture conviviale et accessible à tous. 5 lieux ont été ainsi labellisés et seront accompagnés dans leurs projets d'aménagement et de diffusion culturelle.
- début 2020, le **Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales** doté de 50 000€ permettant d'accompagner des projets culturels et artistiques impliquant les habitants des territoires, rendant ainsi concret une démarche de démocratie culturelle.

La sélection des 6 projets retenus a été réalisée par un jury de 25 citoyens, tirés au sort parmi plus de 500 volontaires et réunis pour l'occasion.

Des nouveaux dispositifs pour soutenir la pratique, l'éducation artistique et culturel des jeunes ont également été créés ou renforcés, avec notamment :

- **des bourses jeunes talents** (20 000€ par an) destinées à soutenir les jeunes talents artistiques haut-garonnais. Cette dotation s'adresse à de jeunes artistes haut-garonnais âgées de 13 à 25 ans pratiquant régulièrement une discipline artistique dans laquelle ils se sont engagés à participer à une compétition, une audition, un concours ou un perfectionnement de type stage, se déroulant hors du département de la Haute-Garonne.
- **des bourses jeunes musiciens**, dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques. Venant compléter le soutien qu'apporte chaque année le Département à 60 écoles de musiques sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, pour un montant de près d'1M€, ces bourses en direction des enfants issus des milieux les moins favorisés, plus éloignés de la culture, permet de rendre accessible à tous l'apprentissage d'un instrument de musique. En 2019, plus de 250 enfants en ont bénéficié. En prenant en charge la totalité des coûts d'inscription, le Département entend faire entrer la musique dans tous les foyers.

A cela s'ajoute la mise en place d'un **dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS)** permettant à plus d'une centaine d'enfants de notre département de vivre une grande aventure de pratique musicale collective pendant plusieurs années, dans le cadre d'un grand orchestre soutenu par la Philharmonie de Paris et en partenariat avec Toulouse Métropole, les territoires du Muretain et du Lauragais.

- de nouveaux dispositifs d'éducation à l'image avec la participation de près de 2000 collégiens participant au dispositif nationale « **collège au cinéma** » en lien avec le Centre National du Cinéma.

* propositions issues du dialogue citoyen

De nouveaux modes de coopération avec les territoires ont été lancés.

Ils permettent de croiser des projets de recherches issus d'un partenariat avec l'Université Jean-Jaurès de Toulouse sur la question des nouveaux enjeux de développement culturels pour nos territoires d'une part, et des outils d'ingénierie internes d'autre part pour accompagner les collectivités (EPCI, PETR) à définir et mettre en œuvre leur projet culturel en matière de lecture publique, de spectacle vivant, d'enseignement artistique, d'éducation culturelle, etc.

Autre outil opérationnel en cours de structuration, le **projet d'une plateforme numérique culturelle** est en cours de préparation. Il devra permettre la mutualisation des agendas culturels, le partage des moyens d'accès à la culture, la collaboration entre collectivités et acteurs culturels via un espace ressources, etc*.

L'ensemble de ces programmes se réalisent par la **concertation**, dans un souci d'exigence et de principes de coopération entre le Département, les acteurs culturels, les collectivités locales et les habitants de la Haute-Garonne **pour développer ensemble une culture citoyenne, ferment d'une citoyenneté culturelle, et ainsi répondre à l'objectif d'une culture partout, pour tous, par et avec tous.**



Conseil départemental



HG

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir
avec vous !**

Depuis 2015, plus de 5 000 événements culturels gratuits

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AFFIRME SON AMBITION POUR LA HAUTE-GARONNE

5 ans d'actions, c'est la promesse tenue d'un Département qui favorise toutes les réussites, qui cultive la solidarité entre tous les territoires et qui rassemble autour des valeurs de progrès et d'égalité.

Priorité donnée à l'éducation avec des collègues "citoyens" et la gratuité des transports scolaires, soutien affirmé à la culture, accompagnement personnalisé des familles, choix de l'investissement pour toujours plus de services publics au plus près des habitants, le Conseil départemental agit pour vous au quotidien et pour préparer le futur en Haute-Garonne.



pour en savoir plus haute-garonne.fr